

Fiche méthode CPGE – Le résumé

Le résumé, aussi appelé « contraction de texte », peut être défini comme le fait de rendre compte, en un nombre de mots limité et précis, du contenu d'un texte donné.

Il s'agit d'un exercice technique qui permet au jury de mesurer certaines aptitudes : la **compréhension** claire et complète d'une argumentation et de son organisation, la capacité à **reproduire** la progression et l'équilibre du texte, la capacité à **reformuler** dans une langue correcte la pensée d'un auteur.

On vous demandera un **résumé en 100 (CCINP) ou 200 mots (Centrale-Supélec)** selon les épreuves avec une marge de 10% (à partir de textes comptant respectivement 700 à 900 et environ 1200 mots). Les jurys sanctionnent très sévèrement toute forme de non-respect du nombre de mots attendus.

Voici les **principales étapes** de l'exercice :

1. La première lecture

Il s'agit d'une lecture de découverte, où la prise de notes est limitée. Elle vous permet de prendre connaissance du contenu et des enjeux du texte. N'oubliez pas de commencer par lire le paratexte (nom d'auteur, titre, date) ; ce dernier vous fournira souvent des informations importantes pour la bonne compréhension du texte.

À l'issue de cette première lecture, vous devez être capables de formuler en une ou deux phrases la thèse de l'auteur ou le point principal qu'il développe.

N.B. Certains étudiants se passent de cette première lecture et se lancent d'emblée dans une lecture approfondie du texte (cf. étape 2). À vous de trouver la méthode qui vous convient le mieux.

2. La seconde lecture et le repérage de la structure argumentative du texte

Durant cette seconde lecture, surlignez ou soulignez les mots et les phrases clefs, repérez les **connecteurs logiques** et les techniques d'enchaînement (opposition, addition, concession...). Vous ferez ainsi apparaître la progression argumentative choisie par l'auteur.

Examinez la **valeur relative** de chaque élément du texte afin de les hiérarchiser (thèse, argument, exemple, digression...). Soyez particulièrement attentifs aux **exemples**, qui appellent selon leur nature des traitements différents. Si l'exemple est purement illustratif, il ne devra pas apparaître dans votre résumé ; s'il est argumentatif, c'est-à-dire constitutif du propos de l'auteur, il faudra le conserver.

Cette seconde lecture vous permet ainsi d'établir le **plan argumentatif** de texte, le cheminement proposé par l'auteur.

Attention : ce schéma s'organise en fonction des idées du texte, non en fonction des paragraphes choisis par l'auteur. Une idée de votre résumé pourra ainsi correspondre à plusieurs paragraphes courts ; à l'inverse, il est parfois nécessaire de scinder un long paragraphe de l'auteur en plusieurs étapes du résumé.

3. Le premier jet du résumé

Il s'agit de transformer ce parcours raisonné en résumé rédigé. Pour ce faire, veillez à résumer le texte par étapes argumentatives et non « phrase par phrase ».

Au cours de ce travail, il vous faudra être particulièrement attentifs à certains aspects :

→ la **subjectivité** : il vous faut respecter les choix énonciatifs de l'auteur (personnes grammaticales, temps verbaux, marques d'idéologie ou d'émotion, etc.). Le résumé ne doit en aucun cas témoigner de votre propre subjectivité : vous devez l'écrire comme si vous étiez l'auteur du texte

→ la **progression** : le résumé doit reproduire la progression argumentative du texte initial, que vous mettez en lumière en utilisant des connecteurs logiques adaptés. Vous ne pouvez en aucun cas modifier l'ordre du texte

→ la **structuration** : votre résumé doit nécessairement être structuré en paragraphes, matérialisant les grandes parties argumentatives du texte. On attend deux ou trois paragraphes pour un résumé en 100 mots ; jusqu'à quatre ou cinq pour un résumé en 200 mots

→ l'**équilibre** : le résumé doit respecter l'équilibre interne du texte initial, ses proportions

→ la **reformulation** : vous devez restituer la pensée de l'auteur dans une forme personnelle, en employant vos propres mots. Le jury note la qualité de votre rédaction : précision du lexique, clarté, correction orthographique, syntaxique et stylistique. Conservez les mots irremplaçables (« communauté », « individu »...) mais évitez tout montage de citations ; faites preuve de bon sens dans l'emploi des synonymes ; pensez aux hyperonymes.

4. La rédaction définitive du résumé

Une fois le premier jet terminé, il peut être nécessaire de le **retravailler** en fonction des contraintes de l'exercice. Il vous faudra souvent le réduire pour respecter la consigne. Vous devez enfin **recopier** le résumé au propre. Soyez particulièrement attentif à la lisibilité de votre copie.

À **CCINP**, un Document Réponse vous sera fourni ; veillez à le remplir correctement en n'oubliant pas d'indiquer les changements de paragraphe par une double barre verticale.

À **Centrale**, il vous sera demandé de mentionner le nombre de mots en fin de copie et de préciser vos décomptes intermédiaires en insérant une barre oblique tous les cinquante mots.

Le décompte des mots

On considère comme un mot tout ensemble de lettres ou toute lettre séparés d'un autre mot par un blanc, un tiret ou une apostrophe, et possédant par eux-mêmes une signification dans la langue française.

Exemples

« j'ai » : 2 mots (je / ai)

« l'air » : 2 mots (le / air)

« après-midi » : 2 mots (après / midi)

« c'est-à-dire » : 4 mots (ce / est / à / dire)

« aujourd'hui » : 1 mot (« hui » n'a pas de sens distinct)

« socio-économique » : 1 mot (« socio » n'a pas de sens distinct)

« parle-t-il ? » : 2 mots (le *t* est une lettre euphonique qui permet d'éviter le hiatus, c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles appartenant à des syllabes différentes)

Attention

Comptent pour un seul mot : une date (« 1793 »), un pourcentage (« 50 % »), un sigle (« CPGE »).